

N° 299/2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT
(25200)

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 14 mars 2023

Le 14 mars 2023 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 08 mars 2023, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **29**

Nombre de présents : **19**

Nombre d'excusés : **8**

Nombre d'absent : **2**

VOTES

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, GUILLEMET Jean-Louis, THIEBAULT Dominique, DALON Olivier, CHETTAT BENATTABOU Majda, CHARITÉ Pierre, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, CLÉMENT Alain, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GAUTHIER Pascal, NICOLET Josette, LOYSEAU David

Etaient excusés :

Madame LAZAAL Zahia

Monsieur OCHIER Jean-Christophe

Madame COENART Séverine

Madame SAUNIER Fanny

Monsieur VIEILLE Laurent

Madame NUNHOLD Jacinthe

Madame TABECHE Yasmina

Monsieur BOUDJEKADA Ismaël

pouvoir à Monsieur CHARITÉ Pierre

pouvoir à Monsieur GUILLEMET Jean-Louis

pouvoir à Monsieur DALON Olivier

pouvoir à Monsieur MUNNIER Jean-Paul

pouvoir à Monsieur BOUDJEKADA Ismaël

Etaient absents : Madame LAKHDER Nadia, Monsieur DRIANO Christian

Monsieur LOYSEAU David est désigné secrétaire de séance

OBJET

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

La convocation du conseil a été faite le 8 mars 2023

La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 16 mars 2023

Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 16 mars 2023

VILLE DE GRAND-CHARMONT

Séance du conseil municipal du 14 mars 2023

DÉLIBÉRATION n° 299/2023**Objet** : Approbation du compte de gestion 2022

Le Rapporteur :

Le trésorier comptable a établi le compte de gestion de l'exercice 2022 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par la ville de Grand-Charmont au cours de l'exercice 2022. Ce compte de gestion est conforme au compte administratif qui sera soumis à approbation ensuite. Il apparait les résultats suivants :

Résultats de l'exercice 2022	Excédent	Déficit
Fonctionnement	+ 454 170,92 €	
Investissement	+ 1 098 549,62 €	
Solde global	+ 1 552 720,54 €	

En intégrant les résultats reportés de l'exercice 2021, les résultats globaux de l'exercice budgétaire 2022 se présentent comme suit :

Résultats globaux au 31.12.2022	Excédent	Déficit
Fonctionnement	+ 693 808,43 €	
Investissement	+ 689 039,23 €	
Solde global	+ 1 382 847.66 €	

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2022, et récapitulées ci-dessus (dont les résultats, compte tenu des restes à réaliser, seront repris au Budget Primitif 2023).

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré déclare que le compte de gestion dressé par le Trésorier comptable pour l'exercice 2022 n'appelle aucune observation, ni réserve.

Le Maire,
Jean-Paul MUNNIER.



Le secrétaire de séance
David LOYSEAU